

MonSisra

LE REBOND DE DELEGATION

Je peux « déléguer » mon compte à des personnes physique ou morales sur MonSisra. Ainsi, les délégués désignés pourront accéder à ma messagerie sécurisée, à ma file active MesPatients ou encore à l'outil de Téléconsultation.

En revanche, dès que j'ajoute une Personne Morale (PM) à mes délégués, tous les délégués de cette personne morale vont également devenir mes délégués. C'est ce que l'on appelle le **Rebond de Délégation**.

Tous les délégués de la Personne Morale pourront ainsi accéder à mon compte MonSisra



MISE EN PLACE : comment donner une délégation

ETAPE I:

Option 1 : Je me rends sur l'application MonSisra & je clique sur 🍄 puis sur « Gestion des délégués »



Option 2 : je me rends sur MonSisra web ou toute autre application du GCS Sara, je clique sur « Préférences » en haut à droite puis sur « Equipes et délégués »

PERRET VIVIANE 🕲	Préférences	Mon Portail	ASSISTANCE

ETAPE 2:

Dans le paragraphe « Ma Structure », cliquez sur le 🔹 . Recherchez la personne morale à qui vous souhaitez donner la délégation & cliquez sur son nom. Cliquez finalement sur 💿 & pensez à enregistrer.

Profil	Connexion et sécurité	Messagerie MSSanté	Equipes et délégués	TéléSurveillance
М	a structure Par défuit, ces structures a	pparaissent parmi vos desti	inataires favoris.	
	-			
Profil	Connexion et sécurité	Messagerie MSSanté	Equipes et délégués	Télé Surveillance
M	structure			
IVIC	Par défaut, cos structuros ar	paraissont parmi vos dosti	inatairas favoris	
	Par deladi, ces situcidies a,	paraissent parini vos desti		
	 Réseau De Santé Spéci 	ialisé	@ *	
	+			



Contactez-nous sur www.sante-ara.fr/contact

Besoin d'aide ?